

La CAACL crée le premier espace de compostage partagé de son territoire

Serge SMOCK, Président de la CAACL a le plaisir de vous convier à l'inauguration de la première aire de compostage partagé du territoire de la CAACL, le mercredi 23 octobre 2024 de 12h30 à 14h. L'événement se déroulera aux abords du kiosque des Ames-Claires à Rémire-Montjoly, l'une des résidences choisies pour expérimenter le dispositif.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément aux directives européennes et à la loi anti-gaspillage de 2020, les collectivités sont tenues de proposer des solutions adaptées pour la gestion des biodéchets.

En charge de la prévention et réduction des déchets, la CAACL a opté pour une solution de proximité et peu coûteuse pour l'habitant : le compostage collectif.

Selon une étude menée par l'ADEME sur la caractérisation des déchets, 42 kg de biodéchets sont produits chaque année par habitant. Cela représente 18% des ordures ménagères sur le territoire de la CAACL.

Ces résultats soulignent l'importance d'initiatives telles que l'installation de composteurs collectifs, permettant une gestion efficace des biodéchets au sein des quartiers ou en pied d'immeuble.

Dans cette première phase, la CAACL a sélectionné 12 résidences en partenariat avec les bailleurs sociaux, afin de permettre aux habitants de s'approprier ce dispositif et de faire d'éventuels axes d'amélioration avant déploiement sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Les objectifs :

- Réduire la quantité de déchets enfouis dans l'ISDND
- Créer des liens sociaux entre les habitants
- Fabriquer son propre compost
- Faciliter des projets de jardin dans les quartiers
- Sensibiliser à l'environnement par le biais de référents formés par la CAACL

Ce projet s'inscrit dans la stratégie globale de la CAACL visant à encourager les pratiques écoresponsables et à accompagner nos populations dans la gestion durable de leurs déchets.

CONTACTS PRESSE

Maëva FIRMIN

Chargée de communication digitale
Direction de la Communication
Tel : 0694 40 29 94
maeva.firmin@cacl-guyane.fr

Philippe TROPNAS

Responsable de la cellule prévention
service Environnement / Déchets
Direction de l'Hydraulique et de l'Environnement
Tel : 0694 40 87 99
Mail : philippe.tropnas@cacl-guyane.fr